



Principe de classement : addition des pénalités kilométriques, navigation et régularité

Les écarts de kilométrage parcouru par rapport à la distance idéale sont convertis en points de pénalité, après correction grâce au coefficient calculé lors du prologue (ou en utilisant celui que vous nous avez communiqué).

Navigation : trouver l'itinéraire idéal, à partir des indications portées sur le livre de route :

- les indications classiques fléchées/métrées, fléchés non métrés ou amputés de certains signes
- des arêtes de poisson,
- du texte, ... ou toute autre invention issue de l'esprit torturé des organisateurs.

Trois types de contrôle de passage sont placés **à droite de la route, dans les spéciales de navigation** :

- des panneaux à relever (nombres de 1 ou 2 chiffres)
- des pinces (CP) pour poinçonner la feuille de pointage,
- des contrôles humains matérialisés par visa des contrôleurs

Les annotations doivent être faites **avec un stylo bille et sans rature**. Annotations, poinçons et visas doivent se retrouver sur la fiche, dans l'ordre où vous les rencontrez. Toute anomalie fera l'objet de pénalité.

Régularité - Les secteurs de régularité sont parcourus dans un temps idéal correspondant à une moyenne inférieure à 50 km/h. L'avance et le retard aux contrôles de passage secrets font l'objet de points de pénalité.

C'est vous qui devez le prendre à la bonne heure, au bon endroit. Pour cela, vous trouvez sur le livre de route l'endroit du départ de la spéciale et le temps que vous avez pour vous y rendre.

Fléché métré

Pour chaque ligne, on trouve le N° de case, le kilométrage parcouru total et partiel, un schéma du carrefour à franchir de la boule vers la flèche (sauf indication particulière) et des informations complémentaires, direction, panneau, N° de route, ... Tous les carrefours ne sont pas notés. En l'absence d'indication, **restez sur la même route jusqu'à ce que vous ayez atteint le kilométrage de la ligne suivante**.

Dans les secteurs sélectifs de navigation ce système simple peut se transformer en fléché non métré. Dans ce cas, tous les carrefours sont indiqués **avec les routes "non-interdites"**. (Voir § arêtes de poisson)

Il se peut que les schémas soient incomplets, dans le mauvais sens et même que des lignes ne soient plus à leur place. **Alors, ouvrez l'œil !**

Les arêtes de poisson (fléché allemand)

Contrairement aux indications fléchées/métrées classiques, le document se lit en général **de bas en haut**.

Tous les carrefours sont représentés avec toutes les routes qui les composent **sauf** :

- les chemins non goudronnés
- les chemins goudronnés mentionnés comme chemin,
- les voies sans issue visibles de la voiture,
- les voies privées
- les impasses
- les sens interdits indiqués ou implicites (sens giratoires)

Si le besoin d'indiquer un de ces renseignements se fait sentir, il sera mentionné en clair et dessiné en pointillé.

Sont considérées comme **routes** tous embranchements goudronnés (goudron visible de l'intérieur de la voiture, celle-ci étant au niveau de l'embranchement).

Sont considérés comme **chemins** tous embranchements non goudronnés (terre, cailloux ou goudron sur quelques mètres, visible de l'intérieur de la voiture, celle-ci étant au niveau de l'embranchement) **mais aussi les voies goudronnées désignées par un panneau "chemin"**.

Texte d'orientation

Chaque tiret vous indique ce que vous devez faire, ou rencontrer. Sans indication spécifique, les distances sont données **par rapport au tiret précédent**. Si aucune notion d'orientation n'est précisée, suivez la route principale, ou celle qui vous semble la plus courte ou la plus logique pour rejoindre le point suivant. Si vous êtes perdu, recherchez dans la suite des informations le premier point repérable sur la carte, il n'est peut-être pas loin, rejoignez le et continuez.

